



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Avril 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DOUZE AVRIL

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU RAINCY, DUMENT CONVOQUE PAR M. LE MAIRE, S'EST ASSEMBLE AU LIEU ORDINAIRE DE SES SEANCES, EN SESSION ORDINAIRE

Présents : Jean-Michel GENESTIER - Maire, Chantal RATEAU, Montasser CHARNI, Marie-Thérèse CORDONNIER, Didier GERVAIS, Didier BELOT, Sonia BEAUFREMEZ, Annie SONRIER – Maire-Adjoints, Michel BARRIERE, Fabienne GUENOUX, Gilbert MINELLI, Michel ROUBY, Nicolas REDON, Steve EGOUNLETI, Jocelyne PAIGNON, Bernard CACACE, Arlette ACOCA, Michel NUGUES, Pierre-Marie SALLE, David PEREIRA, Lydia TCHARLAIAN, Nicolas CUADRADO, Nicolas RONDEPIERRE, Nathalie RIBEMONT, Patricia DJOSOUVI, Corinne RAOULT.

Absents et/ou représentés : Marc LAMBLIN (pouvoir à Chantal RATEAU), Sacha CAUDRON (pouvoir à Sonia BEAUFREMEZ), Olivier BELLATON (pouvoir à Jean-Michel GENESTIER), Thomas VAUTRIN (pouvoir à Marie-Thérèse CORDONNIER), Noëlle SULPIS (pouvoir à Michel NUGUES), Patricia BIZOUERNE (pouvoir à Arlette ACOCA), Sandrine LADISA (pouvoir à Corinne RAOULT).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Steve EGOUNLETI

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

Pouvoirs : 7

Mr le Maire : « Mes chers collègues, nous allons pouvoir commencer ce Conseil du 12 avril 2023. Je vais faire l'appel des présents. »

Monsieur le Maire procède à l'appel.

Mr le Maire : « Pierre-Marie SALLE arrivera à 20 h 30. C'est enregistré comme tel. Le quorum est atteint. Nous pourrons donc délibérer convenablement avec ce quorum. Je vous remercie. Nous allons dans un premier temps assurer la désignation d'un secrétaire de séance. Je vous propose que Steve EGOUNLETI prenne part au Conseil à ma gauche pour assurer cette fonction de secrétaire de séance. S'il n'y a pas d'opposition, il en est ainsi décidé. Nous allons donc passer aux délibérations de ce Conseil qui est très bref. »

Après l'appel, le quorum est atteint.

I – Le procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2023 est reporté au prochain conseil.

Mr le Maire : « Nous avions souhaité dans un premier temps vous remettre le procès-verbal du Conseil Municipal et j'ai remarqué quelques coquilles qui étaient plus des erreurs d'écriture, donc il n'est pas possible de l'approuver pour cette séance. Donc, nous l'approuvons à la prochaine séance. »

II – Délibération du Conseil Municipal :

2023-02-032 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2023

Mr le Maire : « Les délibérations qui nous concernent sont liées à l'approbation du budget primitif 2023. Cela réclame quelques explications, mais vous toutes et vous tous, vous avez eu dans le dossier l'ensemble des éléments qui nous amènent à procéder à cette approbation une nouvelle fois. Même si cette approbation a eu lieu dans les règles, j'ai souhaité m'assurer du vote de ce budget primitif de l'exercice 2023. Des erreurs d'envoi m'ont été confirmées même si les papiers ont été remis dans les boîtes aux lettres de la Mairie de ceux qui étaient venus en particulier à la Commission de la vie municipale préparatoire à ce Conseil Municipal. Même si tous mes conseils m'indiquaient de ne pas refaire ce Conseil Municipal sur ce point-là, j'ai fait le choix de refaire le Conseil Municipal pas dans sa totalité, mais uniquement pour l'approbation du budget primitif de cet exercice 2023. À cette séance, nous avons également plusieurs éléments à travers une délibération, des éléments importants concernant les concessions des cimetières communaux. Il me revient de vous redonner quelques éléments bien que vous ayez tous en mémoire les équilibres du budget qui sont proposés à travers le vote pour ce budget primitif 2023. Je vous les rappelle. Nous avons l'ambition de faire appel compte tenu des investissements qui seront relativement lourds en 2023 et conséquemment aux travaux du pôle culturel qui ont bien avancé. Pour mémoire d'ici à la semaine prochaine, la grue sera montée, donc nous pourrons passer à la partie superstructure alors même que nous avons passé de nombreux mois sur la partie infrastructure. Compte tenu de ces investissements que nous avions relatés à souhait au Conseil Municipal et surtout à la Commission de la vie municipale, ces montants d'investissement devraient nous amener à faire un tirage d'emprunt de l'ordre de 5 M€, c'est-à-dire au maximum de 5 M€. J'avais indiqué également au cours des différentes séances précédentes que nous serions amenés à nous libérer de certaines propriétés municipales dont nous n'avons pas besoin à hauteur de 3 M€. Ce sont des éléments qui concourent au fait que nous souhaitons faire avancer la Ville en investissant beaucoup sur le pôle culturel, beaucoup sur la voirie, beaucoup dans les bâtiments. Après avoir fait cela pendant pratiquement neuf années, on peut dire que nous aurons à cœur non pas d'emprunter, mais de faire que l'emprunt qui sera tiré dans le courant de cette année permettra d'asseoir des investissements qui seront sur le long terme, des investissements d'avenir pour notre Ville. Ce sont les quelques éléments. Je rappellerai simplement que sur le budget de fonctionnement il n'y a pas de nouvelle particulière sauf à ce que vous ayez de nouvelles interrogations. Ce budget de fonctionnement est assez contraint sur la partie du personnel même si nous augmentons quelque peu le budget du personnel, mais nous l'augmentons essentiellement à travers la qualité de vie au travail et à travers les différents éléments que j'avais pu émettre devant vous. Je pense aux tickets-restaurant, au CNAS remplaçant le COS de la Ville pour que les personnels puissent avoir une plus grande faculté à pouvoir se divertir avec des tarifs défiant toute concurrence et faire en sorte que nous puissions retrouver le personnel à travers des moments festifs ou qu'ils se retrouvent entre eux à travers des moments festifs. Il y a donc toute une kyrielle d'éléments qui vont dans ce sens. Nous avons poursuivi et nous poursuivons les éléments tels que la sophrologie, l'ostéopathie et la chiropraxie. En effet, la Ville souhaite continuer à payer une prestation dite médicale ou paramédicale à chacun des membres du personnel. Concernant les éléments concourant également à la médecine du travail, nous avons signé une convention. Cependant, vous le savez puisque vous m'avez autorisé à le faire à travers un précédent Conseil Municipal. Cette médecine du travail était attendue depuis de très nombreuses années. Je vous avais indiqué les difficultés de toutes les Villes à pouvoir contractualiser avec des structures spécialisées. Si tout va bien, l'ensemble des personnels municipaux auront passé une visite médicale d'ici la fin du mois de mai. Cela ne veut pas dire qu'ils ne passaient pas de visites médicales. Nous avions contractualisé avec plusieurs médecins, la possibilité autant que de besoin, afin de faire en sorte que chacun des membres du personnel municipal ait une visite une visite médicale, une visite de contrôle après maladie, après longue maladie ou simplement sur des demandes particulières liées à certains membres de notre équipe municipale. Ce sont les différents éléments qui devraient nous permettre de faire qu'en termes de fonctionnement la qualité du service sera pour nous essentielle. Elle l'est. Nous avons de nouveaux collaborateurs qui sont arrivés. Je pense en particulier à l'état civil où j'ai vu les changements s'opérer après quelques mois d'activité de notre nouvelle cheffe de service faisant en sorte que nous soyons encore plus avant dans cette qualité de la réception des Raincéens. Vu le rapport fait sur ce service il y a quelques jours de cela, j'ai pu percevoir le fait que les Raincéens en particulier étaient reçus avec une célérité beaucoup plus importante. Sauf exception parce qu'on peut toujours avoir des exceptions et des situations particulières, les Raincéens reçus dans le service peuvent faire réaliser une carte nationale d'identité ou un passeport sous 8 à 15 jours alors que vous voyez toujours fleurir dans la presse que dans d'autres collectivités souvent plus importantes cet espace est plutôt de 2 mois.

D'ailleurs, nous sommes surveillés de très près par la Préfecture comme toutes les Villes. Aujourd'hui, le service s'est largement amélioré. Ce sont les quelques éléments qui ont concouru au fait que je souhaitais, pour une question de forme, reposer ce budget à votre vote. Bien évidemment, je répondrai à l'ensemble des questions et nous répondrons à l'ensemble des questions si tant est qu'elles soient à l'ordre du jour et en rapport avec le sujet. Est-ce qu'il y a des questions ? Nous sommes sur le budget. Vous vous êtes répartis la parole ? Il faut qu'il y en ait un qui commence. »

Mr PEREIRA : « Je vais commencer si vous le voulez bien. »

Mr le Maire : « Allez-y, Monsieur PEREIRA. »

Mr PEREIRA : « Merci. Je vais commencer par un petit préambule par rapport au point de ce budget. À la dernière séance, nous n'avions pas pris part au vote du fait de ne pas avoir eu les éléments comme vous le disiez. J'ai bien noté qu'il y avait une jurisprudence qui expliquait que vous auriez été dans la légalité si vous n'aviez pas reconduit ce Conseil Municipal. Je n'ai pas noté qu'elle était cette jurisprudence. Ce n'était pas dans le courrier. J'aimerais bien l'avoir pour la forme. »

Mr le Maire : « Nous vous les passerons puisqu'il y en a plusieurs. »

Mr PEREIRA : « Merci. Comme je vous l'ai dit en Commission de vie municipale, je voulais également dire qu'il est évident que nous ne poursuivrons pas l'action municipale sur ce manquement au tribunal administratif puisque ce Conseil Municipal a lieu aujourd'hui. Et, celui-ci rectifie le tir. Maintenant, je vais parler du budget que nous avons étudié plus précisément. Je vais peut-être faire un peu de redites sur ce qui a déjà été évoqué ensemble. Je trouve dommage de retrouver dans ce budget beaucoup de choses qui étaient déjà présentes en 2019 et qui de fait n'avancent pas. Je pense à l'ascenseur, au centre culturel et aux sujets qui étaient déjà là en 2019. On a déjà évoqué le fait que nous avons des idées et la volonté pour proposer des choses, mais votre majorité a du mal à passer à l'action. C'est ce que je peux regretter. Je regrette également de voir très peu ou du moins pas assez d'investissements pour les familles notamment dans les écoles. Comme je vous l'ai dit la dernière fois, j'aurais aimé voir une ligne permettant d'enlever les échafaudages qui servent d'escalier pour accéder au réfectoire de la cantine de l'école Thiers. J'aurais aimé voir des jeux pour l'école maternelle des Fougères comme nous le demandons en ce moment via une pétition. Nous pourrions nous étaler sur plein de sujets parce que selon mon groupe et moi, ce budget manque d'une vraie ambition sur le sport et d'ambition envers les familles. Dans notre budget, vous ressassez ce qui n'a pas été fait, donc comme dirait l'autre il vaut mieux prévoir de faire ce que nous n'avons pas fait, c'est toujours cela de pris. Nous ne sentons pas de vraie volonté d'aller plus loin. C'est peut-être le problème. La limite de l'excellence est que nous ne cherchons pas à nous améliorer. C'est du moins notre point de vue. De ce fait, nous voterons contre ce budget qui ne nous semble pas du tout à la hauteur de ce que la Ville et les Raincénens attendent. Merci. »

Mr le Maire : « Merci, Monsieur. D'autres interventions ? »

Mr RONDEPIERRE : « Merci beaucoup. C'est un exercice que nous avons déjà fait il y a quelques jours, mais il n'est pas si formel puisque nous avons eu des éléments chiffrés qui nous ont permis de travailler davantage sur le fond de ce budget. Il y a tout de même des choses à relever que nous mettrons en avant maintenant. Avant toute chose, je me permets cette petite parenthèse. Je vous remercie de bien vouloir me laisser aller jusqu'à la fin de mon propos puisque lors du dernier Conseil j'ai pu m'apercevoir qu'à de nombreuses reprises j'ai été coupé, ce qui peut arriver. De nombreux Raincénens qui nous suivent à la fois en ligne et dans le public, et que je remercie d'être là ce soir, ont pu être un peu perturbés dans le bon suivi des débats. D'ailleurs, je pense que le respect et la courtoisie républicaine nous imposent de nous écouter. Menteur, affabulateur, irrévérencieux, enfant de 6 ans, sale petit merdeux, pardon pour ce florilège d'insultes. Ce ne sont pas les miennes, mais ce sont celles que nous avons pu entendre lors du dernier Conseil lorsque mes collègues notamment de l'opposition et moi-même avons alerté concernant l'irrégularité de cette délibération eu égard aux documents qui ne nous ont pas été fournis. Je ne jette la pierre à personne et je ne suis pas rancunier vis-à-vis des personnes qui ont tenu ces propos. Je trouve toujours dommage de donner cette image de la politique aux gens qui nous suivent. Même si chacun peut perdre son calme, je pense que nous avons tous quelque chose en commun autour de cette table, c'est que nous sommes engagés pour notre Ville. Cela nous oblige et surtout cela nous demande le respect des uns et des autres. »

J'aimerais qu'on puisse revenir à ce calme parce que je crois que nous sommes loin de la Ville apaisée que vous aviez promise il y a 9 ans, Monsieur le Maire. Je me devais de faire ce rappel par rapport à ce qui s'est passé la dernière fois. Par rapport à ce budget comme je l'ai dit précédemment, il interroge. Je vous l'ai dit également lors du dernier Conseil et Edward BERNAYS, publicitaire américain, a dit un jour : la communication politique, c'est l'art de persuader, pas l'art de dire la vérité. Par les propositions d'investissement que vous nous faites, Monsieur le Maire, vous nous persuadez que vous voulez du bien à cette Ville et on veut vous croire. Le problème est : est-ce que c'est l'art de la vérité ? Ce que vous proposez par rapport aux écoles, ce que vous proposez par rapport aux bâtiments publics, ce que vous proposez par rapport à l'ascenseur de l'Hôtel de Ville qui est tout de même un exemple concret nous invitent à douter du sens des propos que vous tenez et de la sincérité de ceux-ci tant et si bien qu'avec vous il faut un peu faire comme pour Saint Thomas. Il ne faut croire que ce que l'on voit. Je rappelle que Saint Thomas attend toujours le poissonnier promis par Jean-Michel GENESTIER. Je rappelle que Saint Thomas attend toujours l'entretien de nos crèches et bâtiments publics et voiries communales promis par Jean-Michel GENESTIER. Je rappelle que Saint Thomas attend toujours le centre culturel promis par Jean-Michel GENESTIER en 2019 et en 2021. Aujourd'hui en 2024, j'espère que nous tiendrons cette promesse. Ce que je dis ce soir n'est pas une surprise pour vous, Monsieur le Maire, car cela fait de nombreuses années que nous avons ces alertes et que nous souhaitons que les promesses soient suivies d'actes. Mais ce qui est intéressant ce soir grâce aux documents que vous nous avez remis alors que nous avons presque été contraints de saisir le tribunal administratif pour avoir ces éléments chiffrés, c'est que nous avons des éléments qui sont assez inquiétants. Ainsi lorsque nous regardons le détail chiffré, nous avons pu voir par exemple que l'enveloppe allouée à l'entretien et à la réparation des bâtiments publics va diminuer de 53,80 %. Quid des nombreux bâtiments dans un état de délabrement avancé ? Vous vous étiez engagé à faire le nécessaire. Est-ce que nous devons en déduire que ce n'est plus une priorité ? Si c'est le cas, je pense notamment aux parents de la crèche Anne Frank. Ils apprécieront parce que je rappelle qu'aujourd'hui la question de l'étanchéité du toit n'est pas encore réglée. Il serait dommage que nous revivions ce qui s'est passé il y a encore quelques semaines. Nous apprenons par ailleurs que l'enveloppe allouée à l'entretien et à la réparation de la voirie va quant à elle être réduite, accrochez-vous bien, de 88,80 %. Doit-on en conclure que l'entretien de la voirie communale n'est plus une priorité également ? Là aussi, les Raincéens jugeront et apprécieront. En revanche je vous l'accorde, certaines lignes budgétaires vont considérablement augmenter, mais pas celles que nous aurions choisies. En l'occurrence, vous nous aviez demandé lors du dernier Conseil de voter une provision de plus de 100 000 € pour pouvoir financer les contentieux de la Ville, contentieux qui sont souvent de votre fait puisque c'est votre gestion. Ce sont 130 000 € puisque nous découvrons qu'il y a encore une provision de 30 000 €. Nous pensons que l'argent des Raincéens doit être utilisé à meilleur escient. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons voté contre cette provision que vous nous avez demandée. Nous découvrons également dans ce budget qu'autre chose va augmenter, c'est l'emprunt. Nous pouvons nous dire que c'est super. Si nous empruntons, cela veut dire que nous investissons. Encore une fois, j'alerte sur les promesses et les actes. Nous pouvons nous dire : c'est super, nous allons investir. Le problème est que si vous aviez fait ce que vous aviez dit il y a plusieurs années, depuis notamment 2017, nous aurions pu emprunter cette somme à des taux nettement inférieurs et cela aurait été moins préjudiciable pour le contribuable raincéen. Là encore, cela montre le problème dans votre méthode, Monsieur le Maire, qui repose souvent sur l'art de persuader, mais pas forcément l'art de la vérité. Je le disais en préambule de mon propos, Le Raincy connaît une nouvelle première ce soir si bien que je me demande si nous n'avons pas en face de nous Jean-Michel 1^{er}, premier Maire du Raincy à avoir son budget annulé, premier Maire du Raincy à avoir son bureau à l'Hôtel de Ville perquisitionné, premier Maire du Raincy à faire la une de la presse pour l'état de vétusté de nos crèches, premier Maire du Raincy à avoir privé les Raincéens de théâtre depuis plus de 7 ans, premier Maire du Raincy à avoir refusé à un élu en l'occurrence de l'opposition de célébrer un mariage malgré la demande des mariés. J'espère que cette fois, Monsieur le Maire, vous allez tenir vos engagements. Et là encore, ce sera une première. Je vous remercie. »

Mme RAOULT : « Monsieur le Maire, merci de me donner la parole. Monsieur le Maire, je ne rentrerai pas dans des polémiques stériles et inutiles de respect de procédure. Je suis en effet dans l'action, pas dans la réaction, et ce depuis le début de mon mandat. Cela étant dit, je voterai contre votre budget primitif et je vais vous expliquer la raison. Ce n'est pas parce que je suis dans l'opposition systématique ou systémique, mais voter un budget quand on est dans l'opposition municipale, c'est rentrer dans la majorité municipale. Gouverner, c'est choisir. Or, je ne partage ni vos choix ni votre gouvernance. Je ne vais pas épucher le budget ce soir, nous l'avons fait lors du précédent Conseil Municipal, mais je vais vous donner quelques exemples pour étayer mon propos. Vous avez choisi d'investir pour la Ville. C'est louable et nous le voyons dans ce budget. C'est même nécessaire pour entretenir le patrimoine et faciliter la vie des Raincéens. Je ne vous reproche pas de trop investir, mais de mal investir. Vous avez décidé d'emprunter pour financer le nouveau centre culturel.

Avant de décider de raser le centre culturel Thierry Le Luron et ainsi priver de théâtre et de culture les Raincéens depuis 6 ans, avez-vous fait une étude pour rénover l'existant ? Je note que sur 13 M€ de dépenses d'équipement sur ce budget 6,50 M€ sont consacrés à cet investissement. En aparté, quid du centre de loisirs qui est en piteux état et fermé pour la moitié. Je suis inquiète pour les finances du Raincy, Monsieur le Maire. Ne devenez pas le Maire de la dette. Le coût de ce projet pharaonique n'est pas à l'échelle de notre Ville et il a quasiment été doublé. Deux avenants ont été votés. Seront-ils les derniers ? En second lieu, je suis également inquiète de la réitération du mauvais choix que vous avez pris pour la réfection de l'avenue de la Résistance. Vous avez droit à l'erreur comme tout un chacun, mais vous persistez et vous signez. Le bas de l'avenue s'est transformé en patinoire. Pourquoi redonner la confiance de la Ville à la même entreprise qui a gravement fait défaut ? Je vais terminer sur un point positif. Le déploiement des caméras de télésurveillance pour 915 000 €, caméras de surveillance qui ont d'ailleurs été initiées tout comme la police municipale par votre prédécesseur Éric RAOULT. Merci. »

Mr le Maire : « Merci, Madame. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Peut-être Monsieur SALLE. »

Mr SALLE : « Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour mon retard. »

Mr le Maire : « On m'avait prévenu de votre retard, donc nous l'avons bien indiqué. »

Mr SALLE : « J'étais chez le médecin, pas pour moi. Je ne vais pas refaire tout le discours que nous avons fait puisqu'il s'agit de revoter un budget dont nous avons déjà discuté. Je voulais de nouveau souligner quelques points que j'avais évoqués. S'agissant de la loi SRU, j'aurais aimé que dès le début du mandat nous nous attelions à la rénovation des immeubles les plus dégradés. Vous m'avez dit que vous allez vous y mettre. Il vaut mieux utiliser cet argent pour rénover de l'habitat insalubre et pour se mettre un peu plus en conformité avec la loi SRU que de le donner directement à l'État. Sur la section de fonctionnement, j'avais fait d'autres remarques, mais globalement c'est vrai que les finances sont relativement saines. Sur la section d'investissement, ce que j'avais dit, je le redis. L'année dernière, vous aviez prévu plus d'investissements puisqu'il y avait 20 M€ et qu'au CA nous sommes très en dessous. Nous sommes à 6 M€. Là, il y a 13 M€. Peut-être les ferez-vous. Peut-être ne les ferez-vous pas. Sur l'ensemble des années précédentes, vous n'avez pas fait vos dépenses d'investissement la plupart du temps. À cet égard, je pense qu'il est urgent de sortir de Thierry Le Luron et j'espère que nous le ferons à un coût pas trop élevé. Je m'abstiendrai comme je me suis abstenu la dernière fois. »

Mr le Maire : « Merci, Monsieur. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Monsieur CUADRADO. »

Mr CUADRADO : « Monsieur le Maire, je vais simplement revenir sur ce que vous avez évoqué. Je ne reviendrai pas sur la forme puisque mon collègue l'a dit. J'ai été assez consterné de ce qui s'est passé lors du dernier Conseil. Je vous le dis parce que vous savez très bien que j'ai l'habitude de côtoyer des assemblées délibérantes et cela ne se passe jamais comme ça. Il n'y a jamais deux interruptions de séance et des insultes qui sont prononcées. Lorsque l'opposition alerte sur le fait de ne pas avoir eu tous les documents, il ne faut pas y voir forcément à mal. Nous essayons simplement d'avoir les éléments pour pouvoir débattre sereinement. J'ose espérer que cela servira de leçon pour la prochaine fois et que nous pourrons avancer sereinement. Vous avez évoqué dans votre propos qu'initialement il devait y avoir un emprunt de 7 M€. Là, il est recalibré à 5 M€ puisque des ventes seraient opérées. Ma question est par conséquent très simple, c'est : qu'est-ce que vous pensez vendre qui appartient à la Ville du Raincy ? Est-ce que cela a un rapport avec l'Ermitage et Valère LEFEBVRE ou pas ? Puis ma deuxième concerne un sujet qui a été rapidement évoqué par mon collègue Nicolas RONDEPIERRE. Je vous avais interrogé sur les 375 000 € dédiés à la crèche Anne Frank. J'aimerais savoir très concrètement avec une réponse très simple : est-ce que cela comprend la réfection de l'étanchéité du toit de la crèche ? Aujourd'hui, un rapport accablant a été dévoilé et publié par l'IGAS (l'Inspection Générale des Affaires) concernant des négligences dans des établissements, dans des crèches. Je vous rassure, il ne me semble pas que la Ville du Raincy soit concernée. D'ailleurs, je suis convaincu qu'elle n'est pas citée. Une trentaine d'établissements ont été visés dans toute la France. À l'aune de ce rapport national, nous devons avoir une vigilance accrue sur nos établissements tels que les crèches. Donc ces 375 000 € qui comprennent la réfection, la rénovation du deuxième étage, est-ce qu'ils comprennent également l'étanchéité du toit de la crèche ? Je vous remercie Monsieur le Maire. »

Mr le Maire : « Merci, Monsieur. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? S'il n'y en a pas, je vais tenter de répondre peut-être pas à la totalité. Il y a peut-être des membres de la majorité qui souhaitent intervenir ? Monsieur GERVAIS souhaite intervenir. »

Mr GERVAIS : « Bonsoir à toutes et à tous. J'ai juste deux petits points, mais ce ne sont que des petits points. C'est pour répondre. Concernant l'ambition sur le sport dans le PPI, nous avons un engagement à hauteur de 4,10 M€ pour la rénovation d'une salle très importante. Ce n'est peut-être pas une ambition maximale, mais c'est 4,10 M€ d'ambition, donc c'est tout de même bien. Puis, il y a un autre chiffre. J'ai tiqué parce que j'ai des réflexes qui portent sur les chiffres. Quand nous indiquons que la voirie a baissé de 88 %, dans le budget 2023 la voirie pèse 2 975 000 €, donc s'il a réduit de 88 %, cela veut dire que l'année dernière il y avait 24 M€ d'investissements pour la voirie. Je ne pense pas que nous ayons investi 24 M€, donc concernant les 88 % il faut faire attention aux chiffres parce que les chiffres restent lorsqu'on indique que cela baisse de 82 ou 88 % sur 2 975 000 € pour la voirie. Tu peux refaire le calcul comme moi. Tu as parlé d'investissement. Tu as dit investissement. Du coup, les chiffres changent. »

Mr le Maire : « Merci beaucoup. Nous parlons d'entretien, de fonctionnement. Concernant la voirie, il est vrai que la principale action que nous avons est sur de l'investissement, mais nous avons aussi la réparation des trous, des barrières, des potelets et autres éléments. Puis, il faut faire attention, car nous nous référons au budget primitif. Je pense qu'il faut se référer au budget consommé. Or, vous n'avez pas vu le compte administratif puisqu'il n'est pas voté. Il faut donc faire très attention à ces rapports qui font que nous donnons des chiffres qui finalement n'ont pas de valeur. Comme le dit l'Adjoint au maire, Didier GERVAIS, ce sont les objectifs et la réalité de ce qui est fait. Du moins, je le pense. Monsieur Montasser CHARNI, je vais vous dire quelques mots après avoir répondu aux différents types de questions. Je pensais qu'après une réflexion plus approfondie avec la M14, avec tous ces éléments-là, vous alliez nous challenger. Vous savez que j'ai eu l'habitude d'être dans l'opposition et j'ai challengé celui qui était à cette place-là. Je posais des questions. Je proposais des choses. Là, je vois que vous êtes dans la critique et c'est normal. C'est la relation de l'opposition. C'est dans toutes les Villes de France et de la majorité. Je pense qu'il faut structurer sa pensée et structurer sa pensée ce n'est pas par rapport à ce qui est proposé par la majorité. C'est par rapport à ce que vous souhaitez, vous, pour Le Raincy. J'aurais souhaité que vous nous disiez ce que vous souhaitez pour Le Raincy. Je ne le perçois pas, mais rassurez-vous je ne suis pas dans la critique. Je suis là dans le respect permanent de toutes et tous de façon que l'assemblée se tienne de façon équilibrée sans qu'il y ait d'attaque personnelle. Monsieur PEREIRA, vous nous avez parlé du pôle culturel. Nous avons été dans une transparence totale. Vous nous dites 2019 aujourd'hui. Oui, c'est une réalité. Je ne vais pas vous dire que cela n'est pas vrai. Je ne vais pas vous dire que nous n'avons pas eu de problèmes techniques. Je ne vais pas vous dire que nous n'avons pas eu des difficultés. Nous regardons les choses avec l'adjoint en charge du sujet. La grue va arriver, va suivre pas à pas. En mars 2024, c'est ce qui nous est promis aujourd'hui. Le clos et le couvert seront assurés. La finalisation du bâti sera assurée fin 2024. Nous déborderons peut-être ou peut-être pas. Ce matin, je suis encore allé au centre aquatique olympique. Elles tiendront les délais, mais c'est extrêmement compliqué pour les entreprises de le faire. Nous sommes là, le service technique et l'ensemble des acteurs, pour faire que. Vous parlez de passage à l'acte. Vous savez, le passage à l'acte existe dans beaucoup de sujets. Nous le voyons tous les jours. Ce sont des sujets que vous ne voyez pas en matière de sécurité quand la police municipale fait tous les jours des choses pour nos concitoyens, quand le service social fait que nous sauvons des personnes comme cela a toujours été fait dans cette Ville, mais peut-être d'une façon différente. Nous ne sommes pas en train de vous dire à chaque fois que nous avons sauvé Madame Untel, Monsieur Untel, etc. Cependant, nous passons à l'acte. Quand nous avons un plan complet sur le handicap, vous nous topez sur l'ascenseur. Essayez de regarder l'autre côté du handicap, Monsieur PEREIRA en particulier puisque je sais que vous êtes attaché aux écoles. Regardez le schéma que nous avons mis en place, les rencontres qui ont été réalisées par les adjointes en charge de ce sujet sur le handicap. Nous n'avons pas fait d'enquête sous la houlette de Gilbert MINELLI pour rien. Aujourd'hui, nous sommes en train d'exécuter ce plan sur le handicap pour pouvoir faire que. Mais nous ne sommes pas uniquement concentrés sur l'ascenseur. C'est évident. Nous sommes concentrés sur une série d'éléments. Puis vous prenez quelques exemples de-ci de-là, je pense que nous ne pouvons pas relayer à chaque fois des exemples qui n'en sont plus. Il y a le travail des élus, de l'équipe technique et des personnels municipaux sur ces sujets et nous ne sommes pas toujours d'accord avec le monde enseignant. Quand il faut fermer une porte parce qu'elle doit être coupe-feu, nous essayons de faire respecter les règles de sécurité même si nous percevons que certains acteurs internes ne souhaitent pas le faire. Nous privilégions la sécurité des enfants. L'ambition sur le sport, Didier GERVAIS en a parlé et il y a une forte ambition. J'espère que vous serez là le 22 avril prochain. En effet presque tous les mois, il y a des rencontres sportives notamment liées au handicap. Or, vous n'avez jamais parlé de cela et de ce que nous avons fait le 11 décembre dernier sur le sport et le handicap.

D'ailleurs, nous avons eu une très belle réussite avec des jeunes des moins jeunes lors de cette rencontre concernant le sport pratiqué par tous et le sport pratiqué par des personnes à mobilité réduite. Je pense qu'il est tout de même important que nous vous donnions ces éléments-là. Je ne suis pas satisfait de ma réponse, Monsieur PEREIRA, parce qu'elle correspond à ce que vous indiquez, c'est-à-dire que tout cela est parcellaire. Et ça, c'est bien dommage. Concernant les chiffres de Monsieur RONDEPIERRE, vous nous parlez d'une baisse drastique sur les bâtiments. Oui, mais lorsque vous vous calez sur les projets liés à 2022, ils n'ont pas tous été faits, loin de là. Vous allez me trouver une commune où tous les investissements ont été réalisés que cela soit pour les bâtiments ou la voirie. Évidemment non parce qu'il y a toujours des problèmes techniques qui font que. Il faut regarder ce qui est fait dans le bâtiment en matière de fonctionnement et en matière d'investissement. Il faut le préciser. Vous nous dites que la crèche Anne Frank n'est pas réglée. Je répondrai en même temps à Monsieur CUADRADO que la Commission de sécurité est repassée à la crèche Anne Franck. La Commission de sécurité a donné un quitus à la Ville sur tous les sujets de sécurité. La PMI est repassée et la PMI a donné un quitus sur quasiment tous les sujets. Nous ne sommes pas dans un débat, mais chacun à la parole. C'est ainsi que nous y arriverons. Je ne sais pas si vous y arriverez, mais j'essaye d'y arriver. C'est une réalité. Vous parlez d'une période antérieure et moi, je vous parle de la période présente. Très clairement aujourd'hui, tout est en sécurité. Pour répondre à la question de Monsieur CUADRADO qui est une question extrêmement précise concernant les 350 000 € pour la crèche Anne Frank, non dans ces 350 000 € il n'y a pas l'imperméabilisation parce que vous la trouverez sur un autre budget parce que nous sommes sur la partie PPI, donc autorisation de programme et crédit de paiement qui aient déjà été budgétés. Nous les réaliserons pour assurer l'extension de la crèche à partir du volume qui existe, donc de l'appartement que vous avez vous-même visité puisque vous avez pu visiter l'ensemble de ces éléments-là. Vous retrouverez 48 000 € qui sont additionnés à d'autres choses pour les bâtiments pour assurer la couverture et l'imperméabilisation du toit d'une grande partie de la crèche. Nous avons déjà fait les travaux d'imperméabilisation. D'ailleurs, je vous l'avais déjà indiqué. Je ne peux pas en faire plus. Je vous le redis. Ces travaux d'imperméabilisation étaient ponctuels et permettaient de s'assurer à la tête des piles que cette étanchéité soit assurée. Le travail se fait aussi sur les autres sites et nous poursuivons. Vous nous avez posé des questions sur les provisions. Vous nous dites que 100 000 € c'est beaucoup. Or, je me souviens que lorsque je suis devenu Maire il y avait des provisions à hauteur de 5 M€. J'ai tout de suite demandé aux finances et nous avons travaillé sur ces sujets-là parce qu'il y avait des contentieux. Je ne suis pas en train de dire que c'était mon prédécesseur. Ce sont les situations qui provoquaient cela. Ce sont les situations qui provoquent. Lorsque vous avez des gens qui ne veulent pas respecter la loi et qui ne veulent pas respecter la règle, il y a des contentieux qui s'ouvrent. Fort heureusement dans 99,70 % cas, les Raincéens ne cherchent pas les contentieux et respectent les règles d'urbanisme ou autres, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Il y a quelques contentieux. Je me souviens des contentieux de mon prédécesseur qui avait été d'ailleurs initié par Monsieur MÈGE sur des dossiers extrêmement importants et nous les avons réglés non pas parce que Monsieur RAOULT n'avait pas fait le nécessaire, mais tout simplement parce qu'il fallait le temps. Lorsque vous avez une entreprise déviant face à vous, il faut pouvoir porter les choses et faire en sorte que. Et, nous avons porté ce règlement. Vous nous parlez de l'emprunt. Je n'ai pas vu beaucoup de communes qui ont emprunté en 2017 pour faire un tirage en 2023. C'est un peu compliqué d'avoir une portée de la part des banques sur six années bien que nous en ayons rencontré. Je pense qu'il faut des choses qui soient raisonnables sur ces sujets. Concernant la voirie, elle se porte plutôt bien, pas suffisamment bien parce qu'il reste des trous dans la voirie qui se forment et en particulier devant le pôle culturel. Là, une réfection sera faite sur un certain nombre de mètres qui fera que ces trous qui reviennent en permanence soient supprimés. Dans l'allée des Acacias, nous avons des trous qui se forment. Ils seront supprimés. Dans l'allée de Clichy, nous avons des trous qui se forment en permanence. Pourquoi ? J'ai repris l'historique et c'est parce que la chaussée n'avait pas été faite correctement il y a 18 ans. Il faut donc refaire une fonte et une semelle sur cette partie-là et ainsi de suite. Je pourrais vous les énoncer puisque je connais quand même bien la Ville. Je me permets de répondre à cela. Au sujet de la question des crèches, nous sommes en plein : j'ai regardé la télévision. J'ai regardé BFM TV et l'IGAS dit que... Oui, l'IGAS dit que parce qu'il y a peut-être un problème en France, mais il y en a dans toutes les communes à ce moment-là. Il faut regarder exactement comment les choses se font. Si vous pensez que jamais je n'ai écrit à People & Baby qui est le délégué de service public, que jamais je n'ai écrit à la PMI non pas pour faire des alertes, mais pour m'inquiéter de certaines choses et pour faire en sorte que les choses soient rétablies. Évidemment, c'est le cas. Quand nous voyons la réaction des parents y compris et en particulier à Anne Frank hormis un parent ou une parente, les parents d'élèves sont plutôt satisfaits. Nous pouvons toujours être attrapés ou rattrapés par un élément qui vient perturber un bâtiment, une voirie ou des éléments techniques ou des éléments humains. Nous serons prêts à vous écouter si vous pouvez nous apprendre des choses. C'est ce que nous avons fait autant que de besoin. Je me souviens de Madame RAOULT qui m'a alerté sur certains sujets sans les citer parce que ceux-ci correspondaient à des Raincéens. Nous sommes intervenus.

Sur un dossier, nous avons mis beaucoup de temps parce que le dossier était extrêmement complexe. Puis pour d'autres, nous avons mis entre 1 à 2 mois et nous avons réglé les solutions. Nous avons trouvé les solutions. Nous avons réglé les problèmes. Je pense que ça aussi est un élément important. Concernant la question de Monsieur CUADRADO indiquant que nous sommes passés de 7 M€ à 5 M€. Monsieur CUADRADO, vous étiez là au dernier Conseil Municipal. Je l'ai précisé. J'ai indiqué que nous positionnons 7 M€ en attendant le vote du compte administratif qui doit nous permettre d'intégrer environ 2,50 à 3 M€. La réalité de l'emprunt sera de 5 M€ et pas de 7 M€. Je l'avais déjà précisé. Je pense que c'est important de vous le redire. Concernant les ventes, vous nous dites : qu'est-ce que vous voulez vendre ? Je veux vendre ce qui ne sert à rien. Ce que je veux vendre, c'est ce qui ne sert à rien. Cela a déjà été dit. Vous voulez que je le redise. Ce n'est pas parce que je les ai achetés, mais la Ville possède des pavillons, des logements qui ne nous servent à rien dans lesquels nous pourrions mettre des locataires et faire l'entretien à force de coûts, d'investissements, etc. Non. Je me souviens que Monsieur MÈGE parlait de bijoux de famille. Les bijoux de famille sont des choses indispensables. Ce ne sont pas des choses qui ne sont pas indispensables à la collectivité. Ce sont les sujets. Ne prenez pas cela comme une attaque, car nous sommes dans le débat. Vous mettez l'accent en me parlant de l'Ermitage et de Valère LEFEBVRE. Nous avons voté un protocole qui vise à faire que l'Ermitage redevienne une propriété de l'hôpital Le Raincy-Montfermeil et que les 8 500 m² situés à Valère Lefebvre redeviennent une propriété de la Ville. Je ne peux pas vous répondre pour l'Ermitage puisqu'il sera vendu par l'hôpital Le Raincy-Montfermeil. Nous reviendrons vers vous à ce moment-là comme je l'ai dit. Les 3 M€ ne concernent donc ni l'Ermitage ni Valère Lefebvre. S'il y avait une bonne nouvelle, et j'espère qu'elle arrivera, et je suis plutôt confiant sur cette arrivée de bonne nouvelle, si nous étions amenés à vendre l'espace Valère LEFEBVRE avec un projet, nous reviendrions vers vous. Je vous rappelle qu'il y a dans l'OAP de notre plan local d'urbanisme et dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des éléments qui décrivent des éléments plutôt médicaux et qui démontrent la préservation des espaces verts sur ce site. Nous reviendrons vers vous pour que vous acceptiez la vente de cette propriété et que la Ville puisse enregistrer des sommes relativement coquettes liées à la vente de Valère Lefebvre. J'essaye de répondre à toutes vos questions. Madame RAOULT de votre côté, vous n'avez pas nié que nous étions dans l'action pour une partie, mais que vous n'étiez pas d'accord avec certaines des actions menées. »

Mme RAOULT : « J'ai dit que j'étais dans l'action. »

Mr le Maire : « Je vous en donne acte notamment sur la culture. Vous réclamiez à cor et à cri qu'il y ait une adjointe à la culture. Je la regarde fixement avec amitié. Je peux vous dire qu'elle fait beaucoup de choses. Il se passe des choses tout le temps. Ceux qui sont allés au spectacle du 1^{er} avril sont sortis de là hilares. C'était très bien. Le concert de l'église, vous l'avez accepté puisque nous avons apporté une subvention de 10 000 € à la nouvelle association des Amis de Notre-Dame de la Consolation. Ces 10 000 € ont permis à l'association de recueillir de l'argent et de relancer. Nous aurons une année de festivités liées aux 100 ans de notre église. Que nous soyons croyants catholiques ou pas, c'est l'église de tous les Raincéens. Nous prévoyons des choses au mois de juin. Je suis obligé de retenir l'adjointe à la culture tellement elle a des idées. Nous y allons. Notre conservatoire de musique fournit beaucoup de choses. Je vais aux auditions publiques. Je rencontre beaucoup de gens. Nous avons eu un artiste en résidence pendant une semaine. Celui-ci est compositeur et il a excellé. Je suis allé voir les jeunes filles et les jeunes gens au piano. Monsieur NAGEL est exceptionnel. Toutes les familles étaient là et c'était incroyable. Lorsque vous faites une prestation culturelle dans la gare du Raincy, j'ai dit à l'adjointe que c'était un peu curieux d'être dans la gare. Elle m'a dit qu'il le fallait absolument et que nous verrons. Là, nous avons eu une prestation pendant laquelle la gare s'est arrêtée de vivre parce que la musique était dans la gare du Raincy avec des cuivres qui allaient du plus petit jusqu'au plus grand. C'était vraiment une réalité. Il est vrai que l'ancien centre culturel Thierry Le Luron n'existe plus, mais vous verrez quand il sera là, j'espère que vous serez satisfaite de cela. Vous m'avez parlé de la réfection de la rue de la résistance. Je vous ai donné acte de cela. Je vous ai indiqué récemment que nous allons repasser certains endroits en travaillant les pierres pour qu'elles soient moins lisses afin qu'il y ait moins de difficultés pour circuler. Seulement, c'est sur certains espaces. Je vous donne acte de cela. J'ai pu le constater et je vous remercie de la prévenance que vous avez sur ce sujet-là. Votre satisfaction est sur les caméras vidéo. Vous avez bien vu qu'il y a 500 000 € cette année, 500 000 € l'année prochaine et 500 000 € l'année d'après. Mais, il n'y a pas que l'argent dans la vie parce que c'est aussi la façon de faire. C'est pour cela que c'est très important pour nous d'accompagner la police municipale pour que le centre de supervision urbain soit plus efficace. Le commissaire que j'ai encore vu la semaine dernière me disait : vous savez, cela fonctionne plutôt bien, y compris la nuit puisque nous éclairons notre Ville la nuit. Nous faisons des économies. Nous éclairons la Ville.

Aujourd’hui, des affaires sont résolues grâce aux caméras de vidéosurveillance. Je ne vous dis pas toutes parce que vous allez toutes et tous me sortir l’exemple d’un voisin ou de vous-même qui a eu telle ou telle expérience. Depuis 2014 grâce à l’opération « tranquillité vacances », aucune maison, aucun n’a été cambriolé alors même qu’il était surveillé par le système d’opération « tranquillité vacances ». Vous savez, je ne suis pas satisfait de tout. En revanche, je suis satisfait de la satisfaction des Raincéens et ils le montrent à chaque fois. Monsieur SALLE, vous nous avez parlé de la loi SRU pour la reprise des logements et je vous en remercie. Je ne sais pas si vous le savez, mais le 2 avenue Thiers a été repris. Cela ne s’est pas vu. Nous avons assuré la garantie de l’emprunt et aujourd’hui nous avons des logements aidés qui fonctionnent bien puisque les gens qui étaient dedans sont restés. Nous avons augmenté le curseur. Dans l’avenue Thiers qui est juste à côté, vous avez 17 logements qui étaient vides. Un bailleur a acheté avec notre aval et nous aurons 17 nouveaux logements qui seront tenus, du moins je l’espère. Des négociations sont en cours avec les bailleurs sociaux. Nous avons fait la tournée de tous les bailleurs et nous leur avons dit : nous vous demandons de nous attribuer, même si c’est hors quota communal, même si c’est sur votre quota de bailleur, plusieurs nouveaux logements. Chaque bailleur s’est engagé à verser chaque année deux logements de plus. Ce n’est pas écrit. Cela permet de loger des Raincéens qui en ont besoin et je peux vous assurer qu’il y en a dans cette typologie de logement. Vous avez raison, nous avons aujourd’hui une reconstitution d’un service habitat avec différents acteurs. Nous sommes en train de travailler là-dessus pour que nous puissions apporter cette manne financière plutôt qu’elle parte dans le pot commun de l’État et qu’elle serve à financer des bailleurs sociaux pour que les logements soient de qualité. C’est cela. Je vous rappelle que si nous arrêtons tout en termes de logements aidés, l’État reprendra tout. L’État prendra la main et c’est l’État qui préemptera. Le seul enjeu est là. Tout le monde ne veut pas comprendre cela en prenant un discours primaire disant : nous ne voulons pas de logements de cette typologie. Mais, c’est sans regarder la loi et les impositions qui nous sont faites. Je vous dis franchement que mon prédécesseur avait compris cela, mais il avait choisi une autre méthode. C’est tout. Merci, Monsieur SALLE, de nous avoir dit que nous avons des finances saines parce que c’est vu par l’ensemble des acteurs. Et lorsque nous voulons emprunter, les banques nous disent : tout va bien. Nous n’avons jamais vu des références de ce type où l’endettement par habitant est extrêmement limité et où la capacité d’endettement est réelle. Voilà un ensemble de réponses. L’objectif est d’essayer de répondre à l’ensemble de vos questions. Je croyais vraiment que vous auriez été plus au fond des sujets. Je vous propose que dans le courant de l’année nous puissions au moins une fois dans l’année, est-ce que ce sera en juin ou en septembre, que nous fassions un point avant même que nous votions une décision modificative ou un budget supplémentaire si nous avions une évolution importante de notre budget que cela soit en recettes ou en dépenses. En dépense, nous ne dépenserons pas plus puisque notre budget est aujourd’hui équilibré que cela soit en fonctionnement ou en investissement. Nous pourrons nous dire où nous en sommes. Après, vous êtes dans un rôle. C’est un jeu de rôle, mais pas en un mot, c’est « de rôle ». Je pense qu’il faut l’améliorer ce jeu de rôle en parlant de choses qui sont encore plus concrètes, mais sans prendre l’exemple du voisin ou de la voisine. Même si cet exemple est important, il ne fait pas règle et il ne fait pas loi. C’est ce qui est important. Madame RAOULT. »

Mme RAOULT : « Monsieur le Maire merci. Je souhaitais vous remercier d’avoir tenu compte de mes remarques, de mes propositions qui vont dans le bon sens, dans le sens des Raincéens. Je vous fais donc une prière qui va dans le sens de votre engagement sur le handicap, la participation de notre belle Ville du Raincy au Téléthon qui n’a pas eu lieu cette année, un événement caritatif qui faisait de notre Ville une Ville humaine et solidaire. J’espère que vous vous engagerez l’an prochain à promouvoir cet événement qui vraiment fait sens. Toutes les Villes le font. Malheureusement cette année pour des raisons qui vous incombent, le Téléthon n’a pas eu lieu. Je passe la parole à mon collègue et ami. »

Mr le Maire : « C’est vous qui passez la parole. Concernant le Téléthon, nous l’avons tout de même fait. Il n’a pas été à la mesure que nous souhaitions, mais nous avons eu des recettes. J’ai eu un courrier de l’AFM Téléthon nous indiquant les recettes liées à l’opération que nous avons menée. Si vous le souhaitez, je vous donnerai les éléments. Monsieur SALLE. »

Mr SALLE : « Je veux juste faire quelques remarques suite à vos réponses. La première est que le bon moment pour faire le point sera le vote du compte administratif puisque c’est là que nous voyons les vraies dépenses. Dans un budget, on met simplement ce qu’on envisage de faire. Dans le compte administratif, nous pourrons voir ce qui a été fait. Ce ne sera pas intéressant de l’analyser à ce moment-là. La deuxième remarque que je veux faire est que je voudrais défendre la mémoire de votre prédécesseur. J’ai fait les derniers budgets et je n’ai pas le souvenir d’avoir eu 5 M€ de provision. Nous avions fait une provision importante parce que nous étions condamnés pour les fils de Madame GIRAUD.

C'est tout et ce n'était pas 5 M€. Je crois même vous avoir dit lors de la précédente séance que je ne comprenais pas bien pourquoi vous faisiez 100 000 € de provision puisqu'il faudra une décision pour les affecter si nous sommes condamnés et que nous pouvions donc les prendre en dépense imprévue. »

Mr le Maire : « J'avais bien retenu votre remarque. »

Mr SALLE : « Troisième remarque, je voulais dire qu'il est vrai que nous ne pouvions pas emprunter avant d'avoir la dépense puisqu'une collectivité a du mal à placer surtout avec les taux qu'il y a actuellement. Il n'y avait pas d'intérêt à emprunter avant. Mais cette année si nous savons que les dépenses pour l'ex Thierry Le Luron vont avancer, il sera urgent d'emprunter parce que les taux monteront exponentiellement. »

Mr le Maire : « C'est en cours. »

Mr SALLE : « Dernièrement sur la loi SRU, je voulais simplement dire que ma philosophie n'était pas de remplir en logements sociaux des immeubles vides. C'était de transformer en social conventionné, c'est-à-dire ne pas faire plus de logements sociaux au Raincy, mais que nous prenions en compte les vrais logements sociaux que nous avons en expropriant les immeubles dégradés et deuxièmement en utilisant la somme dont nous sommes punis. Hélas dans ce budget, nous voyons que nous le payons à l'État. Nous avons donc encore matière à dépenser et à le faire dans des immeubles occupés. Après tout, nous pourrions imaginer qu'il n'y ait que 25 % de logements sociaux dans un immeuble vide. »

Mr le Maire : « Merci pour vos précisions. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Monsieur RONDEPIERRE. »

Mr RONDEPIERRE : « Monsieur le Maire, c'est simplement pour dire que là encore nos visions divergent. Je pense qu'il n'y a pas de petits sujets. Il n'y a pas la micro ou macro-politique. Je pense que le nid-de-poule de Monsieur ou Madame DUCHEMOL est aussi important que l'entretien de telle ou telle école. Je pense que personne n'est apte à définir les priorités des gens. C'est individuel et personnel. C'est comme ça. Concernant l'emprunt, je vais bien préciser mon propos parce que j'ai eu l'impression que vous répondiez sans répondre, sans vouloir être désobligeant. Je ne dis pas que vous auriez dû emprunter en 2017 pour faire ce que vous faites aujourd'hui. Il est évident que vous ne pouviez pas savoir ce que vous alliez faire dans 6 ans même si je suis certain que vous avez une vision à long terme. Je dis qu'en 2017 vous annonciez l'ouverture du théâtre pour 2019. Après, vous avez justifié ces reports incessants par l'incompétence d'un adjoint, l'incompétence d'untel et d'untel. Je pense que ce n'est pas forcément la vérité, mais peu importe. Je dis que si vous vous en étiez tenu à ce que vous aviez dit, nous aurions emprunté à des taux nettement inférieurs. Nous aurions même peut-être pu prendre dans la trésorerie de la Ville qui était à l'époque, me semble-t-il, importante. La dernière question que j'ai oublié de vous poser, Monsieur le Maire, c'est que parmi les dépenses que vous allez encore nous faire voter cette année il y a donc l'entreprise de communication que nous payons plus de 200 000 €. J'aimerais savoir si dans ces 200 000 € il y aura encore un important coût pour les relations de presse. Si oui, combien ? Enfin si la distribution du journal est comprise dans ces coûts de communication puisque de nombreux Raincéens m'ont fait part de leur étonnement de ne pas avoir reçu notamment le dernier journal de la Ville, en l'occurrence ceux de l'avenue de la Résistance ? Mais d'autres dans un secteur comme celui du Plateau ou ailleurs n'ont peut-être pas eu leur journal. Je voulais donc savoir. Merci beaucoup. »

Mr le Maire : « Je ne sais pas quoi vous répondre parce que vous répétez toujours les mêmes questions. La communication est votre obsession. Ce sont mes mots, donc je les emploie. Vous n'allez pas réagir à chaque fois. Vous pouvez réagir si vous le voulez. C'est 200 000 € TTC. Je l'ai expliqué à maintes reprises. Il y a ceux qui sont du tenant de l'employé municipal et qui ajoutent des employés sur les employés puis il y a ceux qui externalisent certaines fonctions. Je vous répète que nous avons fait le choix d'externaliser. Il y a des donc des lots sur le contrat qui sont liés à l'écriture, à la vidéo, aux relations de presse, qui sont liés à ces sujets-là. Lorsque le Maire du Raincy s'exprime au nom de la Métropole, ces relations de presse sont assurées par la Métropole. Lorsque le Maire du Raincy s'exprime au nom de l'EPT Grand Paris Grand Est, la communication est assurée par Grand Paris Grand Est. Rassurez-vous, la communication n'est pas faite pour la personne du Maire puisque c'est ce que vous voulez démontrer, mais pour la Ville et l'ensemble des éléments qui concourent au fait que cette Ville brille à l'extérieur. D'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, nous passons au vote. Qui est pour le budget primitif 2023 ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Le budget est adopté. »

Dans le prolongement du débat d'orientation budgétaire, le budget primitif 2023 qui vous est proposé s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	24 291 079,00 €	25 240 779,00 €	13 475 930,00 €	12 526 230,00 €
Opérations d'ordre	949 700,00 €	0,00 €	0,00 €	949 700,00 €
TOTAL	25 240 779,00 €	25 240 779,00 €	13 475 930,00 €	13 475 930,00 €

Le détail du budget primitif figure à la fois dans le rapport de présentation ainsi que dans la maquette budgétaire jointe.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2023,

VU la Délibération n° 2023-03-13 relative à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2023,

CONSIDÉRANT le rapport de présentation du budget primitif 2023 joint au projet de délibération,

CONSIDÉRANT la maquette du budget primitif 2023 jointe,

CONSIDÉRANT l'avis de la commission Vie Municipale du 11 avril 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 20 VOIX POUR, SOIT À LA MAJORITÉ DÉCIDE :

ARTICLE 1 : D'ADOPTER le principe du vote globalisé, par chapitre, pour les sections de Fonctionnement et d'Investissement du budget primitif 2023 annexé à la présente délibération

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le Budget Primitif 2023 s'équilibrant en dépenses et en recettes pour :

- La section de Fonctionnement à 25 240 779,00 €
- La section d'Investissement à 13 475 930,00 €.

2023-02-033 – RÉVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIÈRES COMMUNAUX

Mr le Maire : « Deuxième point à l'ordre du jour, je vais laisser la parole à Chantal RATEAU. Je vous donnerai ensuite une information concernant nos prochaines séances. Il s'agit d'une délibération liée à nos cimetières. D'ailleurs, c'est un sujet qui est très peu évoqué par l'opposition. Nous en parlons souvent dans la majorité parce que c'est un sujet de tracasseries depuis de nombreuses années. C'est incessant parce que j'estime et nous estimons que pouvoir être inhumé dans le cimetière de sa Ville est un droit. Ce droit, il nous faut le travailler encore plus pour que nous puissions assurer l'inhumation des Raincéens qui le souhaitent dans un des deux cimetières communaux. La parole est à Madame RATEAU. »

Mme RATEAU : « Cette délibération vous propose de modifier la durée des concessions. Nous avons actuellement des concessions de 10 ans, 30 ans et 50 ans. Il vous est proposé de mettre 15 ans, 30 ans et 50 ans. Pourquoi changer 10 ans en 15 ans ? Les concessions de 10 ans lorsqu'elles ne sont pas renouvelées ne nous permettent pas les réductions de corps, donc nous ne pouvons pas les redistribuer. Nous sommes obligés d'attendre. Nous avons donc fait ce choix de passer de 10 ans à 15 ans. Concernant la reprise des chapelles, nous avons l'ambition de faire réhabiliter toutes nos chapelles. Cela a un coût et Monsieur le Maire propose que les concessions redeviennent perpétuelles pour les chapelles.

Ainsi lorsque nous faisons de gros frais sur une chapelle, il est normal que la concession ne s'arrête pas au bout de 50 ans. Ce paragraphe est donc sur la durée des concessions. Après, nous avons décidé d'augmenter les tarifs de 6 % qui vous seront proposés à partir du 1^{er} septembre 2023. La concession de 15 ans est de 368 €. Pour information, celle de 10 ans était de 231,50 €. Celle de 30 ans au 1^{er} septembre 2019 était de 917 €. Elle va passer à 972,02 €, donc 972 € ce qui fait une augmentation de 55 €. Et celle de 50 ans était de 2 287,50 €. Elle va passer à 2 424,75 €, donc 2 425 € arrondis à l'euro au-dessus, soit 137 €. Pour les cavurnes du columbarium quand nous sommes arrivés en 2014, elles étaient toutes de 50 ans. Nous avions décidé il y a quelque temps de les mettre à 10 ans et 15 ans pour qu'elles tournent un peu plus puisque les gens ne venaient pas se recueillir sur les cavurnes. Une cavurne pour 10 ans coûtait 400 €. Avec l'augmentation de 6 %, elle fera 424 € soit 24 € pour 10 ans. Pour 15 ans, elle est de 600 € actuellement. Elle passera à 636 € soit 36 € d'augmentation. Pour les perpétuelles, nous proposons 7 500 €. Monsieur PEREIRA m'avait demandé les nombres de concessions dans les cimetières. Au Cimetière du Plateau, il y en a 1 555. Au Cimetière ancien de Livry-Gargan, il y en a 3 600. En 2022, nous avons repris 61 concessions, vendu 61 concessions sans compter les renouvellements qui ne rentrent pas en compte. C'est ce que je peux vous dire. Je vous propose de voter cette délibération. Bien sûr, il y a une augmentation, mais elle est minime quand nous voyons le nombre d'années pour lesquelles elles sont proposées. Si vous avez des questions sur les cimetières, n'hésitez pas. Pas de question ? »

Mr le Maire : « Est-ce qu'il y a des questions ? Madame RATEAU demande s'il y a des questions. Monsieur SALLE. »

Mr SALLE : « Je vais refaire la remarque que j'ai faite en Commission. Je ne sais pas comment je suis classé politiquement, mais ce sera une remarque de gauche. Je ne trouve pas normal que nous ne puissions pas avoir une concession perpétuelle hors chapelle. Il peut y avoir des gens qui souhaitent avoir une concession perpétuelle, mais qui n'ont pas les moyens de se payer une chapelle. »

Mr le Maire : « Vous comprenez bien que là nous avons inversé. L'objectif est qu'elles fassent partie du patrimoine de l'ancien cimetière du Raincy. Lorsque nous avons vu se dégrader ces chapelles qui n'ont plus de famille, une expérience est passée en Conseil Municipal. Une chapelle a été récupérée. La famille a refait cette chapelle. Quand je dis refait, elle l'a retravaillée. Elle a réparé les pierres à l'intérieur. C'est assez exceptionnel, c'est-à-dire que nous avons remis du patrimoine et cela coûte très cher de le refaire. Le contrat que nous avons passé avec cette famille est que les travaux soient faits pour que la chapelle soit remise en état. Il y en a d'autres, elles sont quelques-unes. Compte tenu des sommes et non pas des 7 500 € parce que bien que les 7 500 € soient une somme, ce n'est rien au regard du travail d'orfèvre qu'il faut réaliser sur ces chapelles. La demande est de pouvoir obtenir la perpétuité. Votre question est à l'inverse si une famille veut une perpétuelle. Nous avons supprimé les perpétuelles par rapport à notre vécu. En 2014, nous avons bien vu que nous avions beaucoup de concessions perpétuelles. Un travail avait été fait sur ce sujet par Madame LETANG auparavant, mais celui-ci n'était pas suffisant. En 2014-2015, nous nous sommes retrouvés dans une situation où nous ne savions pas si nous avions la possibilité de répondre à toutes les demandes des Raincéens qui souhaitaient être inhumés au moment de leur décès. Nous avons frôlé la grosse difficulté. C'est pour cela que nous avons engagé un process extrêmement long. Le process de récupération de concessions perpétuelles est à minima de 3 ans. Pendant ces trois années, nous engageons la procédure de recherche des héritiers et des familles. Et ce n'est qu'au bout des trois ans que nous pouvons. Ce temps ne nous donne pas la possibilité d'avoir des sépultures. Comme l'a indiqué Chantal RATEAU, parallèlement à cela je ne souhaite pas que la Ville récupère des sépultures dont la concession est de 10 ans, car les corps sont extrêmement bien conservés, donc nous rentrons dans des situations un peu compliquées. Par conséquent, nous ne pouvons pas faire d'action visant à regrouper les corps comme c'est le cas dans tous les cimetières de France sur des sépultures dont les personnes sont décédées depuis 30 ou 50 ans voire plus. Nous avons des injonctions contradictoires et nous essayons de passer à travers tout cela. Vous avez une réflexion de gauche, mais je ne suis pas sûr qu'elle soit vraiment de gauche. Votre réflexion est tout simplement humaine. C'est l'une de nos difficultés, mais nous restons tout de même avec des possibilités à 50 ans qui restent une période assez longue. Merci pour votre remarque. »

Mr SALLE : « Je trouve que l'intention de sauver les chapelles est louable. Je comprends bien. D'ailleurs, je suis cohérent avec ce que j'avais dit à l'époque. Je regrette que nous ne puissions pas avoir des concessions perpétuelles quitte à les faire payer un petit peu plus cher. »

Mr le Maire : « Nous pourrons regarder les chiffres ensemble. Là, les choses sont figées, mais nous pourrons retravailler ce sujet-là après. Je crois que Madame RAOULT voulait poser une question. »

Mme RAOULT : « Je suis totalement en accord avec Monsieur SALLE. Je trouve tout à fait normal que nous puissions choisir la durée de son inhumation. Enterrer quelqu'un pour 10 ans, cela me paraît extrêmement bizarre. »

Mr le Maire : « C'est le choix de beaucoup de familles, Madame. Ce qui nous a été demandé, c'est d'avoir la possibilité d'avoir 10 ans pour payer moins cher, c'est-à-dire pour que toutes les bourses familiales puissent avoir accès à une sépulture. »

Mme RAOULT : « Beaucoup de Villes de France s'occupent de leur cimetière en conservant leurs concessions perpétuelles. Peut-être pourrons-nous travailler ensemble sur des propositions. »

Mr le Maire : « Avec plaisir. J'ai bien connu certaines collectivités de Seine-Saint-Denis qui ont des cimetières intercommunaux extrêmement denses. Elles sont passées par cette étape de cimetière intercommunal. Ce n'est pas pareil quand on va dans un cimetière intercommunal d'une Ville qui est à 5 ou 6 km que quand on va à proximité du domicile des défunt. Il y a un côté psychologique. »

Mme RATEAU : « Il y a le côté psychologique qui compte beaucoup effectivement. Je crois que quand on perd ses proches, on ne veut pas les voir déterrer quelques dizaines d'années plus tard. »

Mr le Maire : « Je suis d'accord avec vous Madame. Je ne suis pas en train de vous dire que c'est notre action. C'est le sens même et il faut que cela soit fait dans les règles de l'art. Je ne vous redirai pas ce que j'ai pu vivre dans mes deux premières années de mandat. Ce sont des choses extrêmement marquantes. C'est donc la raison pour laquelle je souhaite que nous structurions petit à petit en accompagnant au plus près les familles. Cela est très important. »

Mme RATEAU : « Monsieur le Maire, je peux terminer mon intervention et je laisserai peut-être la parole à mon collègue. »

Mr le Maire : « Vous voulez vraiment distribuer la parole. Allez-y. »

Mme RATEAU : « Je me permets de vous dire que je suis tout de même assez heurtée par certains de vos propos faits, je pense, sans malice au sujet du travail effectué par votre prédécesseur, Éric RAOULT et Ghislaine LETANG qui ont tout de même fait beaucoup de choses pour le cimetière du Raincy. Il y a le columbarium. Ce faisant, vous êtes porteur de la parole publique et vous suscitez l'inquiétude des Raincéens par des allégations non étayées. »

Mr le Maire : « J'ai pris la précaution de ne pas critiquer mon prédécesseur. »

Mme RATEAU : « Vous dites trouver des choses, etc. Nous avons été choqués. »

Mr le Maire : « Il y a eu des réalités. Ce n'est pas le Maire qui est en cause. Ce sont des réalités de terrain qui ont été dramatiques. Il a fallu accompagner. »

Mme RATEAU : « À ce moment-là, Monsieur le Maire, je vous demande de préciser, d'étayer parce que vous n'expliquez pas vraiment les choses. »

Mr le Maire : « Je ne suis pas en train d'attaquer, Monsieur RAOULT. »

Mme RATEAU : « Je vous propose de travailler là-dessus. »

Mr le Maire : « Si vous voulez, très bien. »

Mme RATEAU : « Avec Pierre-Marie SALLE qui est comme moi très intéressé. »

Mr le Maire : « Monsieur SALLE n'a pas l'air d'accord. Merci, Madame. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur les affaires obituaires qui sont les affaires du cimetière ? S'il n'y a pas de question, je vous propose de passer au vote pour cette délibération. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. »

VU les articles L.2223-13 à L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles R.2223-10 à R.2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT que la durée de concession de dix ans ne correspond plus aux besoins actuels compte tenu d'une plus longue conservation des corps ;

CONSIDÉRANT que les chapelles doivent rester au patrimoine de la ville ;

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts des travaux des entreprises de pompes funèbres ;

CONSIDÉRANT que le rattrapage des taux d'inflation depuis la dernière révision des tarifs en 2019 ferait augmenter ces tarifs de manière trop importante ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission vie municipale 11 avril 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 20 VOIX POUR, SOIT À LA MAJORITÉ DÉCIDE :

ARTICLE 1 : DE SUPPRIMER la durée de concession de dix ans au profit de la mise en place de la durée de 15 ans à compter du 1^{er} juin 2023.

Article 2 : DE PERMETTRE l'achat d'une concession perpétuelle à condition d'acheter et restaurer une chapelle.

Article 3 : D'APPLIQUER une réévaluation de 6 % des tarifs de concessions des cimetières communaux à compter du 1^{er} juin 2023 comme suit :

Désignation	TARIFS
Concession 15 ans	368,00 €
Concession 30 ans	972,00 €
Concession 50 ans	2 425,00 €
Concession perpétuelle si achat et restauration de chapelle	7 500,00 €
Cavurne columbarium 10 ans	424,00 €
Cavurne columbarium 15 ans	636,00 €

Article 4 : D'INSCRIRE les recettes tirées des concessions funéraires de la commune au budget 2023 et suivants de la Ville du Raincy.

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

Mr le Maire : « Je voudrais vous donner comme information que nous avons plusieurs manifestations patriotiques. Vous le savez chaque dernier dimanche d'avril il y a la commémoration pour les déportés. Cette année, nous souhaitons lui donner une ampleur particulière. Je crois qu'elle sera le 30 avril. Nous serons en pleines vacances, mais je souhaite que vous soyez présents. Et, il y aura le 8 mai à travers lequel nous pourrons commémorer l'action à la fois des armées alliées et de la résistance en particulier au Raincy. Pour information, réservez d'ores et déjà votre vendredi 9 juin au soir où nous réunirons le Conseil Municipal pour un sujet très particulier puisque c'est la convocation des délégués pour que nous puissions élire des délégués suppléants afin d'établir le collège électoral pour l'élection des sénateurs. Les élections des sénateurs seront convoquées le dimanche 24 septembre. Notez d'ores et déjà sur votre agenda qu'il faudra vous transporter vers la Préfecture sauf si le lieu change pour voter pour les élections sénatoriales. Je rappelle que le vote est obligatoire. Nous faisons partie des Villes de 10 000 à 19 999 habitants, le nombre de délégués titulaires et de 33 ce qui veut dire que tous les élus du Conseil Municipal sont délégués et seront appelés à voter aux élections sénatoriales.

Nous devrons élire 9 délégués suppléants qui seront élus parmi les électeurs de la commune au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Voilà l'information, donc préparez-vous à cela. C'est une séance relativement formelle, mais il peut y avoir un vote, des listes d'opposition, etc. Il n'y a aucun problème sur ces sujets-là. Nous nous devons de réunir le Conseil Municipal et plutôt spécifiquement pour cette question, donc réservier les dates du 29 pour la déportation, du 8 mai et du 9 juin. Nous aurons des festivités culturelles à la fin de l'année et nous sommes en train de finaliser l'ensemble des éléments de la culture au mois de juin qui seront extrêmement importants. La culture, ce sera aussi Pasteur au mois de novembre. Cela fait aussi partie des choses que nous oubliions. Chaque mois de novembre est dédié à un personnage important. Ce sera Pasteur ce qui nous permettra de créer un lien entre l'ensemble du monde médical et cette grande personnalité, et quelqu'un qu'on connaît un peu moins bien, mais qui a été pendant très longtemps le Directeur Général de l'Institut Pasteur. Celui-ci est Raincéen. Il a une place à Paris et nous rendrons hommage pendant ce mois de novembre à ce grand personnage trop méconnu de la France et des Raincéens. Je vous remercie pour votre présence et pour ce débat qui fut calme, qui fut constructif et qui nous permet de poursuivre l'action municipale. Portez-vous bien et soyez heureux ! »

Monsieur le Maire Clôt la séance à 21h26.



Jean-Michel GENESTIER
Maire du Raincy
Vice-Président
Grand Paris - Grand Est